Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260721-2026072105-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 17.07.2026
Affichage le :17.07.2026

DELIBERATION 2026.07.21.05 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, BRIANTAIS Catherine, DAGUIN Paul, GANACHE Jean-Michel, TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, BIZEUL Claude, PELTIER Serge, PELISSON Patricia, MARTIN Patricia, DELANOE Nicole, LEMARIE Florence, RIPOCHE Anthony, TAILLANDIER Vincent

Était absent et excusé :

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné LEMARIE Florence conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
Quorum : 08
Présents : 15
Votants : 15

2026.07.21.05	Subvention PELE MELE 2026

Madame Le Maire expose la demande d'avance 2026 des frais de fréquentation par rapport à la convention.
A la vue de la fréquentation 2025, l'avance de fréquentation s'élève à **2 155.10 €.**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le paiement de cette somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :
- **D'ACCEPTER** le montant définitif de la subvention pour **2 155.10 €**

- **D'AUTORISER** le versement de cette somme.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 27 07 2026
Le Maire, Karine Morel

MAIRIE DE RANNEE